



EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	21

Vote
A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Indre-et-Loire
Le : 02/04/2025
Et
Publication ou notification du :
02/04/2025

L'an 2025, le 24 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de VERNOU SUR BRENNE s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DEBALLÉE Pascale, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/03/2025.

Présents : Mme DEBALLÉE Pascale, Maire, Mmes : COMMUNAL Renée, DELALEUF Marie, DUBRAY Françoise, FERRAND Claude, GOURON Claude, HENNEQUET-ANTIER Christelle, MERCIER Céline, ROUVRE Liliane, MM : BONZON Sébastien, DEBALLÉE Victorien, FROGER David, LANDAIS Romain, LEBREC Michel, LESAGE Mathieu, MAZET Franck, ROBIN Xavier, TARBE DE SAINT-HARDOUIN Patrice

Excusé(s) : Mme BONZON Marie-Claude
Absent(s) ayant donné procuration : Mme LABREVOIT Sandrine à Mme HENNEQUET-ANTIER Christelle, MM : CHAMPION Pierre à M. BONZON Sébastien, SIMONIN Denis à Mme DEBALLÉE Pascale
Absent(s) : Mme CHASLE Sophie

A été nommé(e) secrétaire : M. ROBIN Xavier

28/2025 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET COMMUNAL

Mme FERRAND, adjointe déléguée aux finances, présente la proposition budgétaire 2025 du budget communal qui se résume ainsi :

	DÉPENSES 2025	RECETTES 2025
Section de fonctionnement	2 831 276,00 €	2 831 276,00 €
Section d'investissement	1 987 400,00 €	1 987 400,00 €
TOTAL	4 818 676,00 €	4 818 676,00 €

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2311-1 à L2343-2,

Vu le projet de budget 2025 adressé aux membres du conseil municipal le 12/03/2025,

Vu l'avis de la commission finances du 03/03/2025 et du 17/03/2025,

Après en avoir délibéré, après un vote à main levée, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

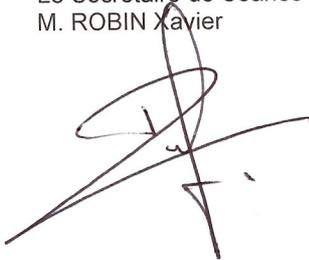
	DÉPENSES 2025	RECETTES 2025
Section de fonctionnement	2 831 276,00 €	2 831 276,00 €
Section d'investissement	1 987 400,00 €	1 987 400,00 €
TOTAL	4 818 676,00 €	4 818 676,00 €

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre "opérations" pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres.
- D'autoriser le Maire à procéder, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 31/03/2025

Le Secrétaire de Séance
M. ROBIN Xavier



Le Maire
Pascale DEVALLEE

